



03 Jul 2026 -18:09

Appartient à [Conseil des ministres du 3 juillet 2026](#)

Prolongement de l' « Industrial Participation Agreement » dans le cadre du programme F35

Sur proposition du ministre de l'Économie David Clarinval, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation de l' « Industrial Participation Agreement » entre les autorités belges et le fabricant d'avions Lockheed Martin dans le cadre du programme F-35.

L'accord s'inscrit dans une coopération structurée visant à renforcer le positionnement des entreprises belges au sein de la chaîne d'approvisionnement de Lockheed Martin. Il a pour objectifs spécifiques d'approfondir la coopération avec l'industrie belge en créant de nouvelles opportunités, d'élargir la participation à un plus grand nombre d'entreprises et d'assurer un suivi structuré du rapportage des activités de coopération industrielle liées à la production et au soutien du système d'armes F-35.

Initialement conclu pour une durée de 36 mois après approbation par le [Conseil des ministres du 31 mars 2023](#), cet accord est à présent prolongé de deux années supplémentaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Économie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
+32 471 81 84 00
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be

